#### Breves Informations Municipales N° 281

DU 25 MAI 2015

#### Amis lecteurs.

Nous constatons quotidiennement le dynamisme de la vie associative de notre commune et nous nous en réjouissons. Nous sommes très heureux que notre commune reste vivante et attractive grâce, notamment, à leurs actions. Fidèle à ses engagements, la municipalité encourage et soutient, autant que possible, ces initiatives en attribuant des subventions aux différentes associations qui œuvrent sur notre territoire mais aussi en leur mettant à disposition des locaux et des matériels utiles à leurs activités ainsi qu'en diffusant, au sein de notre bulletin d'informations, les messages qu'elles désirent largement faire porter à votre attention.

Il y a cependant, au cœur de notre village, une instance qui œuvre, humblement et en toute discrétion, au bienêtre et à la sécurité de tous et dont les effectifs ne sont, malheureusement, pas assez nombreux : les sapeurspompiers.

Leur présence sur notre commune, nous assure à tous une rapidité d'intervention en cas de danger, celle-ci tient aussi par le maintien de leurs effectifs....

Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Alors, si vous désirez vivre un engagement au service des autres, n'hésitez pas à contacter le Centre de Défense Incendie et de Secours de Brégnier-Cordon.

Sapeur-pompier, pourquoi pas vous?

L'équipe municipale.





#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi: De 8h à 12h

Mercredi : De 8h à 12h et de 13h à 17h

Vendredi : De 8h à 12h

#### LE LAGUNAGE

L'usine de traitement des eaux usées domestiques de Brégnier-Cordon, accueille et traite depuis 1986 les effluents du village et de la commune d'Izieu.

Conçue pour traiter une charge hydraulique de  $105 \text{ m}^3/\text{j}$  et une charge polluante de 630 Équivalents Habitants, fonctionne selon le principe du lagunage naturel. ( $V_{total}$ : 4 961 m³ et  $S_{totale}$ : 5 090 m²).

Le développement de la végétation a conduit à une diminution du volume et à la création d'îlots affectant les rendements épuratoires.

La commission Eau et Assainissement, a décidé en concertation avec le SATESE de l'Ain (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration), d'entreprendre un curage des bordures.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise PEYSSON de SAINT BENOIT pour un montant de 5280 € TTC, **ont été très bénéfiques**. En effet, les exigences réglementaires sont atteintes et les désagréments liés aux odeurs ont nettement diminué.

# PETIT RAPPEL de civilité

Le retour du printemps s'accompagne de son lot de travaux extérieurs.

Afin de limiter les nuisances sonores, l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 dans son article 14 précise que : «Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : De 8h à 12h et 14h à 19h30, Les samedis : De 9h à 12h et de 15h à 19h, Les dimanches et jours fériés : De 10h à 12h. »

## Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 2 février 2015

<u>Conseillers présents</u>: Raynald CHAHINE, Bernard PERTICOZ, Sergios ARANDA, Lucile BOUVIER, Elisabeth GUILLERMIER, Christian LOYNET, André PERRIER, Catherine PERRIN-JANAIS, Philippe ROUX, Ugo TAMBELLINI, Bastien RAFFARD,

<u>Conseillers absents</u>: Marie-Christine JUGLAIR, **pouvoir** à Christian LOYNET, Sandrine KLOPFENSTEIN **pouvoir** à Lucile BOUVIER, Mathias FANGET **pouvoir** à Bastien RAFFARD.

Le conseil, après avoir délibéré, a :

Adopté, à l'unanimité, la modification des statuts du Syndicat du Haut Rhône (SHR) relative au changement d'adresse du siège social.

Ratifié, à l'unanimité, une convention avec la Communauté de Communes Bugey Sud (CCBS) pour la prestation d'activités périscolaires au sein du Centre de loisirs Sans Hébergement (CLSH).

**Décidé, à l'unanimité,** de répondre favorablement aux demandes de subvention reprises ci-après par le versement des sommes suivantes : 500 € pour le Tennis Club de Brégnier-Cordon, 500 € pour le Sou des Écoles, 150 € pour la banque alimentaire de l'Ain, 100 € pour l'association Docteur Clown.

**Rejeté.** la demande de révision du bail emphytéotique de M. CANDY (discussions à huis clos). Cette délibération a été prise par 3 voix pour la révision et 2 abstentions. (M. LOYNET ne participe pas au vote)

<u>Voté au scrutin secret</u>, la suppression de la fonction d'adjointe de Marie-Christine JUGLAIR par 7 voix pour la suppression, 6 voix pour le maintien (M André PERRIER ne participe pas au vote).

Décidé, à l'unanimité de reporter la modification du tableau municipal.

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 31 mars 2015

<u>Conseillers présents</u>: Raynald CHAHINE, Elisabeth GUILLERMIER, Christian LOYNET, André PERRIER, Sergios ARANDA, Catherine PERRIN-JANAIS, Philippe ROUX, Bastien RAFFARD, Mathias FANGET.

<u>Conseillers absents</u>: Ugo TAMBELLINI, **pouvoir** à Catherine PERRIN-JANAIS, Bernard PERTICOZ, **pouvoir** à Sergios ARANDA, Marie-Christine JUGLAIR.

Le conseil, après avoir délibéré, a :

<u>Approuvé, à l'unanimité,</u> (après la sortie de M. Raynald CHAHINE) les comptes de gestion 2014, présentés par Monsieur le receveur municipal.

<u>Approuvé, à l'unanimité,</u> (après la sortie de M. Raynald CHAHINE) le compte administratif 2014,

Ratifié, à l'unanimité, une convention avec la Communauté de Communes Bugey Sud (CCBS) concernant la mise à disposition du personnel communal au service de la voirie.

<u>Décidé, à l'unanimité,</u> que la commune de Brégnier-Cordon, consultée en tant que personne publique associée, n'avait aucune observation à formuler à l'encontre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) présenté par la commune d'AOSTE.

<u>Validé, à l'unanimité,</u> l'ouverture de crédits aux chapitres 16 et 23 de la section de fonctionnement du budget principal 2015 afin de permettre le paiement des factures avant le vote du budget primitif 2015.

<u>Autorisé, à l'unanimité,</u> l'exercice d'une activité commerciale temporaire sur l'aire du plan d'eau de Glandieu pour la saison 2015 dans les mêmes conditions que l'année précédente.

Adopté, à l'unanimité, le principe d'un recrutement de personnel saisonnier et/ou occasionnel afin de palier à un surcroît d'activité et de pourvoir au remplacement des personnels en congés (service technique, entretien du plan d'eau, Maison des Îles du Rhône (MDIR), centre de loisirs).

<u>Approuvé, à l'unanimité,</u> le versement d'un complément de rémunération aux agents recenseurs.

<u>Réaffirmé</u>, à <u>l'unanimité</u>, que les budgets primitifs 2014 avaient été votés par chapitre lors de leur présentation en avril 2014.

-----

# Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 8 avril 2015

<u>Conseillers présents</u>: Raynald CHAHINE, Philippe ROUX, Elisabeth GUILLERMIER, André PERRIER, Sergios ARANDA, Catherine PERRINJANAIS, Ugo TAMBELLINI, Bastien RAFFARD, Mathias FANGET, Bernard PERTICOZ.

**Conseillers absents:** Christian LOYNET, Marie-Christine JUGLAIR.

Le conseil, après avoir délibéré, a :

<u>Voté, à l'unanimité,</u> les taux d'imposition aux différentes taxes locales proposés par M. le Maire. Ces taux restant égaux à ceux votés en 2014.

Adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2015 de la commune, qui s'équilibre en recettes et en dépenses, à 1 843 801,18 € pour la section de fonctionnement et à 423 314,69 € pour la section d'investissement.

Adopté, à l'unanimité, le budget primitif « eaux et assainissement » 2015, qui s'équilibre en recettes et en dépenses, à 188 250,02 € pour la section de fonctionnement et à 172 426,58€ pour la section d'investissement.

Adopté, à l'unanimité, le budget primitif « Lotissement de la Lince » 2015, qui s'équilibre en recettes et en dépenses 317 305,40 € pour la section de fonctionnement, et à 236 137,63 € pour la section d'investissement.

Validé, à l'unanimité, l'attribution, à l'entreprise ANTEA, du marché de maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation des falaises de Glandieu, pour un montant de 9 582 € TTC.

<u>Validé, à l'unanimité,</u> l'adhésion au groupement d'achat proposé par le Syndicat Intercommunal de l'Energie et d'e-communication de l'Ain (SIEA) pour la fourniture électrique du Centre de Loisirs et de la Maison des Îles du Rhône (MDIR), suite à l'obligation de mise en concurrence des différents fournisseurs d'énergie au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

# CAMPAGNE DE RECENSEMENT

Mme GAUGE et M. GUILLON, les agents recenseurs, tiennent à remercier les habitants de Brégnier-Cordon pour le chaleureux accueil qui leur a été réservé pendant la campagne de recensement qui s'est tenue du 15 janvier au 14 février 2015.

Voici les premiers résultats : 842 bulletins individuels pour 412 logements.

# MATINEE ENTRETIEN DES SENTIERS

Comme chaque année, les chasseurs entretiendront les sentiers pédestres de la commune. Tous les volontaires sont invités à joindre leurs efforts à ceux des chasseurs munis d'un outil à la mesure de leur expérience (sécateur, serpe, tronçonneuse ...)

Rendez-vous à 8h00, le samedi 30 mai 2015 au local des chasseurs à Glandieu pour la mise en place des équipes. À midi, les chasseurs, comme d'habitude, régaleront les vaillants participants.

Par avance, nous remercions tous les participants à cette matinée.

# UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Une nouvelle association à vocation d'écoute et de rencontre se crée sur les communes de **Brégnier-Cordon**, **Izieu**, **Murs et Gélignieux et Saint-Benoît** pour apporter aux personnes âgées une visite et un sourire.

Cette association a pour nom « Entraide et Partage »

Pour nous contacter: 04 79 81 79 24 entraidepartage@yahoo.fr



#### Les élections départementales ont eu lieu en mars 2015.

Les résultats au 2<sup>e</sup> tour, sur la commune et le canton, ont été les suivants :

#### **Sur la Commune :**

Jean-Marc FOGNINI - Pascale GUILLON 35.90%

Patrick MARIÉ - Jocelyne MAYET

Jean-Yves HEDON - Carène TARDY 31.09%

#### **Sur le Canton de BELLEY**

Jean-Yves HEDON - Carène TARDY 40.82%

Jean-Marc FOGNINI-Pascale

GUILLON 38,29%

Patrick MARIÉ - Jocelyne MAYET 20,90%

Jean-Yves HEDON et Carène TARDY représenteront le canton de BELLEY au Conseil Départemental de l'Ain.



Les élections régionales auront lieu en décembre 2015.



Adopté, à l'unanimité, et conformément aux termes de la convention établie, par l'équipe municipale précédente, entre la commune et M. GIACRI pour la régie et l'entretien du camping municipal, l'augmentation de la rémunération de ce dernier suivant l'évolution du SMIC.

Adopté, à l'unanimité, suivant la proposition de M. TAMBELLINI, le nettoyage et le curage du port de Brégnier-Cordon et de la rampe à bateaux se trouvant à proximité, par l'entreprise PERRIN MATERIAUX S.A. pour un montant de 3240€ TTC.

\_\_\_\_\_

# Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 13 mai 2015

<u>Conseillers présents</u>: Raynald CHAHINE, Philippe ROUX, Elisabeth GUILLERMIER, André PERRIER, Sergios ARANDA, Catherine PERRINJANAIS, Ugo TAMBELLINI, Bastien RAFFARD, Mathias FANGET, Bernard PERTICOZ.

**Conseillers absents**: Christian LOYNET, Marie-Christine JUGLAIR.

Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité, a :

**Adopté,** la création d'un poste à mi-temps au secrétariat de mairie et d'un poste d'auxiliaire de puériculture à mi-temps au sein du multi accueil.

<u>Désigné</u>, M. FANGET comme représentant de la commune à l'Assemblée Spéciale des Communes Actionnaires de la SEMCODA.

<u>Décidé</u>, de ne pas reconduire l'annonce publicitaire pour le camping auprès de la Société Nedcamp.

**Fixé,** à 250 euros le tarif de la location du matériel communal (chapiteaux, buvette, tables, bancs....) et de la salle des fêtes à l'association « Engrangeons la musique » pour la tenue de leur festival qui aura lieu le 7 juin au château de la Barre, étant entendu que la commune met, gratuitement, à disposition de cette même association l'ancienne salle des fêtes et que le personnel du service technique communal sera mobilisé deux jours durant pour la mise en place de ce matériel et pour le rangement qui suivra.

<u>Décidé</u>, la mise à disposition gratuite d'une partie du matériel communal cité précédemment au bénéfice de l'association Multisports-Loisirs et au Tennis Club de Brégnier-Cordon pour la tenue de leurs prochaines festivités (Fête du sport et tournoi)

De façon plus générale, une réflexion sur les conditions de location de ce matériel a été initiée par la municipalité.

**Adopté,** la modification de l'échéancier de paiement de la redevance pour les emplacements résidentiels du camping. Il sera possible, à compter de la saison prochaine, de régler ladite redevance par quart aux dates suivantes : 1<sup>er</sup> novembre, 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> avril.

**Donné pouvoir à M. le Maire,** afin de reconduire la convention avec la société Edenred concernant les Tickets Restaurant délivrés au personnel communal.

Adopté, les conditions d'attribution desdits Tickets Restaurant.

<u>Validé</u>, les décisions modificatrices de budget nécessaires à différents amortissements demandés par Monsieur le trésorier municipal ainsi qu'au paiement des redevances dues à l'agence de l'eau et des travaux d'électrification du lotissement de l'espérance réalisés début 2014.

**Reconduit,** pour une durée de 3 ans, dans les mêmes conditions, le contrat de location de quatre parcelles communales à M. Alexis PERRIER.

<u>Décidé</u>, de répondre favorablement aux demandes de subvention reprises ciaprès par le versement des sommes suivantes : 200 € pour l'Entente Bas Bugey Rhône, 500 € pour le Club de l'amitié, 200 € pour le Comité des fêtes, 150 € pour l'hôpital Léon Bérard, 100 € pour le Ski Club de St Genix sur Guiers, 500 € l'association Multisports-Loisirs, 500 € pour l'association Entraide et Partage.

L'association MULTISPORTS-LOISIRS vous invite tous à la fête du Sport le samedi 30 Mai



#### Kermesse de l'école Vendredi 12 Juin à partir de 18h

Le sou des écoles a besoin de bénévoles pour aider à tenir les stands pendant la kermesse.

Si vous êtes disponible, merci de vous faire connaître par mail à: soudesecoles.bregnier@gmail.com

Ou par téléphone :

M. MARINOFF Michel au 06.88.23.54.44 ou Mme FATOU Yves-Lise au

06.16.39.37.85

Merci d'avance pour votre aide.

#### **DONS DE SANG**

Vous trouverez ci-joint le calendrier transmis par l'amicale des donneurs de sang de Brégnier-Cordon. Les prochaines collectes auront lieu

les :

3 septembre 2015 de 16h à 19h 24 décembre 2015 de 9h à 12h30

Elles se dérouleront à la salle des fêtes de Brégnier-Cordon

#### Petits rappels:

Ne pas venir à jeun et venir avec sa carte de donneur (en cas de 1<sup>er</sup> don, se munir d'une pièce d'identité).

Il est possible de donner son sang de 18 à 70 ans,

6 fois par an pour les hommes.

4 fois par an pour les femmes.



# Je le Fais. Pourch Assyr As

Si vous êtes intéressé, contactez Le Centre de Secours de Brégnier-Cordon Tél.: 04 79 87 24 37



#### 6 AVRIL 2015 - COMMÉMORATION ET INAUGURATION DE LA NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE

Le 6 avril, se déroulait l'inauguration du nouvel espace d'exposition du Musée d'Izieu. Monsieur le Président de la République, François Hollande, et Madame la Ministre de l'Education Nationale, Najat Vallaud-Belkacem, ont été accueillis entre autres par des enfants de l'école de Brégnier-Cordon accompagnés par leur enseignante.



Photo Eric Ressort

En Grangeons la Musique revient à Brégnier-Cordon et s'installe au château de la Barre. Nous remercions le propriétaire, M. Finaz, de nous ouvrir ses portes et qui, comme nous, sera heureux de vous accueillir dans sa magnifique propriété.

Le dimanche 7 juin, pour seulement 10 €, venez profitez de 10 spectacles et 10 ateliers de création, 1 espace pique-nique, 1 espace détente et une petite restauration, pour vous permettre de passer un bon «dimanche au chateau». Vous trouverez tous les renseignements sur engrangeonslamusique.fr.

Bien sûr une une telle journée nous demande beaucoup de travail : surveillance du parking, accueil des visiteurs et des artistes, service à la buvette et bien d'autres occupations, c'est pourquoi nous recherchons des bénévoles, de tout âge, pour nous aider quelques heures ou toute la journée. Si vous êtes intéressés et voulez vivre cet évènement de l'intérieur, contacter nous au 06 89 93 90 71 ou par mail : fpillard@wanadoo.fr. Nous avons besoin de vous!!

Nous tenons particulèrement à ce que les artistes qui se produisent sur le festival aient la possibilité d'être hébergés chez l'habitant pour goûter à la convivialité Bugiste. Pour le vendredi et samedi soir, si vous avez un ou plusieurs lits innoccupés, n'hésitez pas à recevoir ces artistes qui seront, croyez-moi, très touchés par votre accueil! Contactez-nous aux mêmes coordonnées ci-dessus.

1 place gratuite par foyer hébergeant.

Le Président



#### Journée Découverte École de Rugby de Lhuis.

#### Le SAMEDI 13 JUIN de 10H à 17H.

Stade de rugby 220 rue du stade 01680 LHUIS. Buvette, Barbecue,

Ateliers découverte pour tous les enfants.

De 5 ans à 13 ans, débutants ou confirmés, garçons ou filles





Laurent 0634355315 ou Noemy 0689521217 ou Sergio 0660754659 Courriel: reck@elubeo.com http://recl.clubeo.com/



Une date à retenir!

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre Le TCBC organise son tournoi annuel

Des rencontres sportives, un moment de convivialité, d'échange. Le TCBC en profitera pour ouvrir ses portes aux nouveaux adhérents qui souhaitent rejoindre le club pour l'année 2015-2016. Snack, buvette et le traditionnel repas annuel seront bien évidemment de la partie! Au plaisir de vous y retrouver nombreux.

tcbc01300@hotmail.fr

Youssef MACHRAOUI: 06.19.68.44.99. Céline Faure: 06.38.76.95.25 http://www.bregnier-cordon.fr/vieassociative.html#tennis-club



Le programme est consultable ou en

<u>à la mairie</u>
n contactant le cinéma
04.76.06.43.75
UT. / U.UU.TJ. / J

Du 20 au 26 mai	DE MES AMIS	LES OPTIMISTES VOST	ETRE ET DEVENIR	COMPOSTELLE
Mar 26	18h30			20h45

#### LE LABYRINTHE LA TÊTE EN **DU SILENCE** EQUILIBRE HAUTE VOST 20h30 18h 18h30 20h30 20h30 18h30 18h30 16h30 20h30 18h30

#### **MULTISPORTS-LOISIRS CALENDRIER**

#### REPRISE DE LA PETANQUE TOUS LES VENDREDIS

À partir de 18h00 au jeu de boules.

SAMEDI 13 JUIN: ZUMBA. Dernière séance de l'année

#### **DIMANCHE 14 JUIN:**

RANDONNEE en Chartreuse.

Itinéraire des 4 cols départ de La Ruchère 440m. de dénivelé 5h de marche.

#### **SAMEDI 20 JUIN: RANDO** VELO familiale.

Sur la Via Rhôna en direction de Belley, Pique-nique vers Leschaux Départ 10h au parking de la boulangerie La Bruyère

#### **LUNDI 29 JUIN: ASSEMBLEE** GENERALE ORDINAIRE.

À l'Espace Associatif à 19h

#### **VENDREDI 10 JUILLET:** RANDO NOCTURNE.

Autour du Lac d'Armaille avec barbecue Départ 19h parking La cascade à Glandieu

#### **SAMEDI 29 AOUT: TOURNOI** DE PETANOUE.

Et lancement de l'année pour **MSL** 



#### VENDREDI 29 MAI 2015

SPECTACLE « Supers parents, héros du quotidien » 20h30 - Sallé des Fêtes de Domessin - Tout public à partir de 7 ans Réservations conseillées au 04 76 31 68 60

### SAMEDI 30 MAI 2015 de 9h à 19h

- · Favoriser la confiance en soi des enfants dans leurs apprentissages 10 h -12h par Marie QUARTIER, psycho-praticienne (réseau OfffEEE)
- 13h30 15h30 par Doris BBUVAS co-directrice de Fréquence école
- - 15NS 17NS par Sandrine DONZEL, formatrice et accompagnante parentale





# LA CAF Un accueil sur rendez-vous dans les permanences.



Depuis le 2 mars 2015, **la Caf de l'Ain** a mis en place l'accueil sur rendez-vous sur l'ensemble de ses permanences tenues à Ambérieu en Bugey, Bellegarde sur Valserine, Belley, St Genis Pouilly et St Maurice de Beynost.

L'accueil sur rendez-vous est proposé aux allocataires pour lesquels un accompagnement personnalisé est nécessaire pour toute situation difficile ou complexe exigeant un examen approfondi du dossier.

Personnalisé : l'accueil est spécifique et personnalisé. Le conseiller Caf reçoit

personnalisé. Le conseiller Caf reçoit l'allocataire en toute confidentialité, analyse la situation et fait un point complet sur le dossier au cours de l'entretien.

Pratique: le rendez-vous peut être pris sans se

Pratique: le rendez-vous peut être pris sans se déplacer, directement sur internet <u>www.caf.fr</u>, rubrique Ma Caf/contacter ma Caf/Prendre un rendez-vous. **Des démarches facilitées sur** internet

Aujourd'hui, la grande majorité des démarches ne nécessite pas de se déplacer et de prendre un rendez-vous.

Elles peuvent être réalisées 24h/24 su www.caf.fr.

Avant de prendre RDV et pour vous éviter un déplacement, consultez le caf.fr. Vous y trouverez la plupart des réponses à vos questions et vous pourrez réaliser vos démarches. Le caf.fr, c'est simple, rapide et fiable!





Octobre Dimanche 4 à 15h et à 16h : visites guidées - gratuit.

Du samedi 3 au dimanche 11 : Fête de la Science, les espaces naturels sous l'œil de la science et du photographe. Visites guidles d'expositions et de sites,

Visites autour des barrages et des usines avec la Compagnie Nationale du Rhône.

rencontres. Animation photo nature avec Jérôme Pruniaux.

Nevembre Samedi 21 à 17h : conférence sur les crues par Robert Mériaudeau.

Bécembre Mercredi 2 à 14 h : ateliers Amusée-Vous !

Samedi 5 à 17h; balade contée aux lampions avec Sandrine Stablo.





#### Horaires d'ouverture

✓ Sur réservation pour les groupes à partir de mars.

✓ Samedi 11 et dimanche 12 avril 2015 de 13h30 à 17h30.

De 13h30 à 17h30, tous les weekend des mois de mai, juin, septembre, octobre, novembre.

- ✓ Juillet-Août :
- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30.
- samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30.
- fermeture le mardi.
- ✓ Fermé les jours fériés.